

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2023- 076213- 008- 04- 01- -2022/12/23-9:20:57
LE HAVRE-SEINE-METROPOLE- TRANSPORTS URBAINS- LHC (04)- 2023- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008495200056	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Groupements de collectivités LE HAVRE-SEINE-METROPOLE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : LE TRESORIER PRINCIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : TRANSPORTS URBAINS- LHC (04) (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	30
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	35
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	99 757 964,00	99 757 964,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	99 757 964,00	99 757 964,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	27 570 972,00	27 570 972,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	27 570 972,00	27 570 972,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	127 328 936,00	127 328 936,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 531 715,00	0,00	7 132 612,00	7 132 612,00	7 132 612,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	846 371,00	0,00	1 065 145,00	1 065 145,00	1 065 145,00
014	Atténuations de produits	773 160,00	0,00	896 195,00	896 195,00	896 195,00
65	Autres charges de gestion courante	66 710 061,00	0,00	73 254 736,00	73 254 736,00	73 254 736,00
Total des dépenses de gestion des services		73 861 307,00	0,00	82 348 688,00	82 348 688,00	82 348 688,00
66	Charges financières	2 565 789,00	0,00	3 347 314,00	3 347 314,00	3 347 314,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 525,00		3 034,00	3 034,00	3 034,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		76 439 621,00	0,00	85 711 536,00	85 711 536,00	85 711 536,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	505,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 696 000,00		14 046 428,00	14 046 428,00	14 046 428,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 696 505,00		14 046 428,00	14 046 428,00	14 046 428,00
TOTAL		90 136 126,00	0,00	99 757 964,00	99 757 964,00	99 757 964,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	99 757 964,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 129 636,00	0,00	14 139 202,00	14 139 202,00	14 139 202,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	47 980 000,00	0,00	54 600 000,00	54 600 000,00	54 600 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 036 340,00	0,00	26 827 899,00	26 827 899,00	26 827 899,00
75	Autres produits de gestion courante	1 643 000,00	0,00	2 142 223,00	2 142 223,00	2 142 223,00
Total des recettes de gestion des services		65 788 976,00	0,00	97 709 324,00	97 709 324,00	97 709 324,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	22 766 000,00	0,00	404 478,00	404 478,00	404 478,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		88 554 976,00	0,00	98 113 802,00	98 113 802,00	98 113 802,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 581 150,00		1 644 162,00	1 644 162,00	1 644 162,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 581 150,00		1 644 162,00	1 644 162,00	1 644 162,00
TOTAL		90 136 126,00	0,00	99 757 964,00	99 757 964,00	99 757 964,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	99 757 964,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	12 402 266,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 378 975,00	0,00	4 109 000,00	4 109 000,00	4 109 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 357 875,00	0,00	12 948 110,00	12 948 110,00	12 948 110,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 755 220,00	0,00	2 498 261,00	2 498 261,00	2 498 261,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 492 070,00	0,00	19 555 371,00	19 555 371,00	19 555 371,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 322 686,00	0,00	6 371 079,00	6 371 079,00	6 371 079,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	105,00		360,00	360,00	360,00
	Total des dépenses financières	5 322 791,00	0,00	6 371 439,00	6 371 439,00	6 371 439,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 814 861,00	0,00	25 926 810,00	25 926 810,00	25 926 810,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 581 150,00		1 644 162,00	1 644 162,00	1 644 162,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 581 150,00		1 644 162,00	1 644 162,00	1 644 162,00
	TOTAL	17 396 011,00	0,00	27 570 972,00	27 570 972,00	27 570 972,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 570 972,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	238 786,00	0,00	741 544,00	741 544,00	741 544,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 400 000,00	0,00	12 758 000,00	12 758 000,00	12 758 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 720,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des recettes d'équipement	3 699 506,00	0,00	13 524 544,00	13 524 544,00	13 524 544,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 699 506,00	0,00	13 524 544,00	13 524 544,00	13 524 544,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	505,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 696 000,00		14 046 428,00	14 046 428,00	14 046 428,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 696 505,00		14 046 428,00	14 046 428,00	14 046 428,00
	TOTAL	17 396 011,00	0,00	27 570 972,00	27 570 972,00	27 570 972,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 570 972,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	12 402 266,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 132 612,00		7 132 612,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 065 145,00		1 065 145,00
014	Atténuations de produits	896 195,00		896 195,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	73 254 736,00		73 254 736,00
66	Charges financières	3 347 314,00	0,00	3 347 314,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	12 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	14 046 428,00	14 046 428,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 034,00		3 034,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	85 711 536,00	14 046 428,00	99 757 964,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	99 757 964,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 644 162,00	1 644 162,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 371 079,00	0,00	6 371 079,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	4 109 000,00	0,00	4 109 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	12 948 110,00	0,00	12 948 110,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 498 261,00	0,00	2 498 261,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	360,00		360,00
	Dépenses d'investissement – Total	25 926 810,00	1 644 162,00	27 570 972,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 570 972,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 139 202,00		14 139 202,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	54 600 000,00		54 600 000,00
74	Subventions d'exploitation	26 827 899,00		26 827 899,00
75	Autres produits de gestion courante	2 142 223,00		2 142 223,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	404 478,00	1 644 162,00	2 048 640,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		98 113 802,00	1 644 162,00	99 757 964,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	99 757 964,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	741 544,00	0,00	741 544,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 758 000,00	0,00	12 758 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	0,00	25 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		13 535 428,00	13 535 428,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		511 000,00	511 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		13 524 544,00	14 046 428,00	27 570 972,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 570 972,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 531 715,00	7 132 612,00	7 132 612,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	9 722,00	7 064,00	7 064,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 200,00	2 250,00	2 250,00
6064	Fournitures administratives	800,00	800,00	800,00
6066	Carburants	1 010,00	1 713,00	1 713,00
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	12 800,00	12 800,00
611	Sous-traitance générale	3 792 902,00	5 385 755,00	5 385 755,00
6132	Locations immobilières	67 000,00	73 750,00	73 750,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	611,00	611,00	611,00
614	Charges locatives et de copropriété	23 848,00	24 000,00	24 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	12 200,00	12 200,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	145 040,00	142 000,00	142 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	60 729,00	61 882,00	61 882,00
6161	Multirisques	11 035,00	15 312,00	15 312,00
6168	Autres	81 296,00	84 565,00	84 565,00
617	Etudes et recherches	141 275,00	146 085,00	146 085,00
618	Divers	22 000,00	15 200,00	15 200,00
6226	Honoraires	186 700,00	76 200,00	76 200,00
6228	Divers	250,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 200,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	16 200,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 600,00	6 400,00	6 400,00
6256	Missions	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6257	Réceptions	3 900,00	3 800,00	3 800,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	10 800,00	10 800,00
627	Services bancaires et assimilés	20 200,00	40 400,00	40 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 515,00	13 800,00	13 800,00
6287	Remboursements de frais	550 282,00	629 825,00	629 825,00
6288	Autres	1 600,00	1 600,00	1 600,00
63512	Taxes foncières	336 000,00	325 000,00	325 000,00
63513	Autres impôts locaux	15 000,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	846 371,00	1 065 145,00	1 065 145,00
6331	Versement de mobilité	10 219,00	12 704,00	12 704,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 610,00	3 239,00	3 239,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 704,00	6 097,00	6 097,00
6411	Salaires, appointements, commissions	593 330,00	741 942,00	741 942,00
6413	Primes et gratifications	10 374,00	25 309,00	25 309,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	126 366,00	160 912,00	160 912,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	84 093,00	94 658,00	94 658,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 196,00	16 937,00	16 937,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	479,00	1 347,00	1 347,00
014	Atténuations de produits (7)	773 160,00	896 195,00	896 195,00
7098	RRR sur produits des activités annexes	80 160,00	96 195,00	96 195,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	693 000,00	800 000,00	800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	66 710 061,00	73 254 736,00	73 254 736,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	1 600,00	46 000,00	46 000,00
6518	Autres	0,00	1 700,00	1 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	164 085,00	32 817,00	32 817,00
65738	Subv. exploitat° autres organismes	1 873 871,00	1 904 940,00	1 904 940,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	2 425,00	2 416,00	2 416,00
658	Charges diverses de gestion courante	64 668 080,00	71 266 863,00	71 266 863,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		73 861 307,00	82 348 688,00	82 348 688,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	2 565 789,00	3 347 314,00	3 347 314,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 485 149,00	3 216 622,00	3 216 622,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	80 640,00	130 692,00	130 692,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	12 500,00	12 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	10 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	2 525,00	3 034,00	3 034,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		76 439 621,00	85 711 536,00	85 711 536,00
023	Virement à la section d'investissement	505,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	13 696 000,00	14 046 428,00	14 046 428,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	13 185 000,00	13 535 428,00	13 535 428,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	511 000,00	511 000,00	511 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 696 505,00	14 046 428,00	14 046 428,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 696 505,00	14 046 428,00	14 046 428,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		90 136 126,00	99 757 964,00	99 757 964,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	99 757 964,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	211 332,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	80 640,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	130 692,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 129 636,00	14 139 202,00	14 139 202,00
7061	Transport de voyageur	12 704 740,00	13 639 106,00	13 639 106,00
7082	Commissions et courtages	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	261 896,00	319 096,00	319 096,00
7088	Autres produits activités annexes	163 000,00	181 000,00	181 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	47 980 000,00	54 600 000,00	54 600 000,00
734	Versement de mobilité	47 980 000,00	54 600 000,00	54 600 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 036 340,00	26 827 899,00	26 827 899,00
7471	Subv. exploitat° État	1 150 913,00	1 150 913,00	1 150 913,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 885 427,00	1 836 068,00	1 836 068,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	0,00	23 840 918,00	23 840 918,00
75	Autres produits de gestion courante	1 643 000,00	2 142 223,00	2 142 223,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	266 000,00	266 000,00	266 000,00
754	Forfait post-stationnement	775 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	521 835,00	580 023,00	580 023,00
7588	Autres	80 165,00	96 200,00	96 200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		65 788 976,00	97 709 324,00	97 709 324,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	22 766 000,00	404 478,00	404 478,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	301 000,00	404 478,00	404 478,00
774	Subventions exceptionnelles	22 465 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		88 554 976,00	98 113 802,00	98 113 802,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 581 150,00	1 644 162,00	1 644 162,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 581 150,00	1 644 162,00	1 644 162,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 581 150,00	1 644 162,00	1 644 162,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		90 136 126,00	99 757 964,00	99 757 964,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	99 757 964,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 378 975,00	4 109 000,00	4 109 000,00
2031	Frais d'études	1 327 915,00	4 010 000,00	4 010 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	25 000,00	25 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	11 060,00	2 000,00	2 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	30 000,00	72 000,00	72 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 357 875,00	12 948 110,00	12 948 110,00
2111	Terrains nus	1 100 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
2135	Installations générales, agencements	280 000,00	202 000,00	202 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	509 780,00	1 577 639,00	1 577 639,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	3 458 095,00	7 757 989,00	7 757 989,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	8 382,00	8 382,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 100,00	2 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 755 220,00	2 498 261,00	2 498 261,00
2313	Constructions	150 000,00	370 000,00	370 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	363 000,00	104 000,00	104 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 181 500,00	1 999 261,00	1 999 261,00
238	Avances commandes immo. incorp.	60 720,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 492 070,00	19 555 371,00	19 555 371,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 322 686,00	6 371 079,00	6 371 079,00
1641	Emprunts en euros	5 322 686,00	5 371 079,00	5 371 079,00
1687	Autres dettes	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	105,00	360,00	360,00
Total des dépenses financières		5 322 791,00	6 371 439,00	6 371 439,00
45811	VILLE DU HAVRE (6)	0,00	0,00	0,00
45813	DEPARTEMENT (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 814 861,00	25 926 810,00	25 926 810,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 581 150,00	1 644 162,00	1 644 162,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 581 150,00	1 644 162,00	1 644 162,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	736 525,00	800 601,00	800 601,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	421 277,00	420 231,00	420 231,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	265 380,00	265 369,00	265 369,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	6 271,00	6 271,00	6 271,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	5 710,00	5 710,00	5 710,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	340,00	333,00	333,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	145 525,00	145 525,00	145 525,00
13918	Autres subventions d'équipement	122,00	122,00	122,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 581 150,00	1 644 162,00	1 644 162,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 396 011,00	27 570 972,00	27 570 972,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 570 972,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	238 786,00	741 544,00	741 544,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	238 786,00	741 544,00	741 544,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 400 000,00	12 758 000,00	12 758 000,00
1641	Emprunts en euros	3 400 000,00	12 758 000,00	12 758 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 720,00	25 000,00	25 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	60 720,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes d'équipement		3 699 506,00	13 524 544,00	13 524 544,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45821	VILLE DU HAVRE (5)	0,00	0,00	0,00
45823	DEPARTEMENT (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 699 506,00	13 524 544,00	13 524 544,00
021	Virement de la section d'exploitation	505,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	13 696 000,00	14 046 428,00	14 046 428,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	43 880,00	42 050,00	42 050,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	37 985,00	45 485,00	45 485,00
28121	Aménagement Terrains nus	172 355,00	172 354,00	172 354,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	652 675,00	652 674,00	652 674,00
28128	Aménagement Autres terrains	570 160,00	570 158,00	570 158,00
28131	Bâtiments	394 530,00	394 529,00	394 529,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 776 040,00	1 719 270,00	1 719 270,00
28138	Autres constructions	268 055,00	268 052,00	268 052,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	442 500,00	448 674,00	448 674,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 329 940,00	2 400 749,00	2 400 749,00
28153	Installations à caractère spécifique	571 570,00	602 971,00	602 971,00
28154	Matériel industriel	258 345,00	258 343,00	258 343,00
28155	Outillage industriel	230 105,00	230 103,00	230 103,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	4 837 740,00	4 823 068,00	4 823 068,00
28157	Aménagements des matériels industriels	463 080,00	463 633,00	463 633,00
28181	Installations générales, agencements	55 850,00	342 747,00	342 747,00
28183	Matériel de bureau et informatique	36 280,00	56 662,00	56 662,00
28184	Mobilier	4 060,00	4 057,00	4 057,00
28188	Autres	39 850,00	39 849,00	39 849,00
4818	Charges à étaler	511 000,00	511 000,00	511 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 696 505,00	14 046 428,00	14 046 428,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 696 505,00	14 046 428,00	14 046 428,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 396 011,00	27 570 972,00	27 570 972,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 570 972,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					155 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					155 000 000,00									
CODAH-000651TW	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/08/2010	02/08/2010	01/11/2010	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,760	EUR	T	P	O	A-1
CODAH-000657TW	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/12/2010	27/12/2010	01/12/2011	20 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.3 sur Euribor 12M) + 0.3	1,821	1,848	EUR	T	C	O	A-1
CODAH-000673TW	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2011	11/07/2011	01/07/2012	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,140	EUR	A	P	O	A-1
CODAH-000684	BEI Banque Europeenne d'Investissement	21/09/2011	21/09/2011	21/03/2012	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.404 %	3,404	3,433	EUR	S	C	O	A-1
CODAH-000685	BEI Banque Europeenne d'Investissement	07/11/2011	07/11/2011	07/05/2012	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	3,470	EUR	S	C	O	A-1
CODAH-000686TW	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/11/2011	30/11/2011	01/02/2012	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.9	2,377	2,434	EUR	T	C	O	A-1
CODAH-000689	BEI Banque Europeenne d'Investissement	21/12/2012	21/12/2012	21/03/2013	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2.905 %	2,905	2,937	EUR	T	P	O	A-1
CODAH-000725T	BEI Banque Europeenne d'Investissement	23/03/2012	05/01/2015	07/04/2015	22 708 333,37	V	Euribor 3M + 0.566	1,390	1,418	EUR	T	C	O	A-1
CODAH-000726T	BEI Banque Europeenne d'Investissement	23/03/2012	09/02/2015	09/05/2015	17 291 666,63	V	Euribor 3M + 0.57	1,394	1,422	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

LE HAVRE-SEINE-METROPOLE - TRANSPORTS URBAINS- LHC (04) - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 000 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					6 000 000,00									
AVANCE DE L ETAT - COVID19	AUTRE	01/06/2020	01/06/2020	01/06/2023	6 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					161 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		106 715 625,14					5 037 742,33	3 508 087,57	0,00	765 846,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		106 715 625,14					5 037 742,33	3 508 087,57	0,00	765 846,18
CODAH-000651TW	N	0,00	A-1	7 178 520,83	17,58	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	291 655,87	262 163,57	0,00	41 852,80
CODAH-000657TW	N	0,00	A-1	11 999 999,86	17,92	V	(Euribor 3M-Floor -0.31 sur Euribor 3M) + 0.31	2,267	666 666,68	356 066,43	0,00	31 126,05
CODAH-000673TW	N	0,00	A-1	15 267 892,50	18,50	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	544 251,89	632 090,75	0,00	303 086,14
CODAH-000684	N	0,00	A-1	9 500 000,00	18,72	F	Taux fixe à 3.404 %	3,433	500 000,00	319 125,00	0,00	84 249,00
CODAH-000685	N	0,00	A-1	12 666 666,74	18,85	F	Taux fixe à 3.44 %	3,470	666 666,66	430 000,00	0,00	60 773,33
CODAH-000686TW	N	0,00	A-1	6 333 333,48	18,83	V	Euribor 3M + 0.9	2,668	333 333,32	217 636,65	0,00	39 151,70
CODAH-000689	N	0,00	A-1	15 145 358,30	19,97	F	Taux fixe à 2.905 %	2,937	567 278,03	433 830,15	0,00	10 587,33
CODAH-000725T	N	0,00	A-1	16 250 000,14	19,27	V	Euribor 3M + 0.566	1,788	833 333,32	468 755,76	0,00	134 348,54
CODAH-000726T	N	0,00	A-1	12 373 853,29	19,36	V	Euribor 3M + 0.57	2,366	634 556,56	388 419,26	0,00	60 671,29
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LE HAVRE-SEINE-METROPOLE - TRANSPORTS URBAINS- LHC (04) - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		6 000 000,00					1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		6 000 000,00					1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
AVANCE DE L ETAT - COVID19	N	0,00	A-1	6 000 000,00	4,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		112 715 625,14					6 037 742,33	3 508 087,57	0,00	765 846,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	112 715 625,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMOBILISATION <1 000€	1	17/12/2020
L	LOGICIEL	4	17/12/2020
L	PUBLICATION - INSERTION - FRAIS D'ÉTUDES NON SUIVIES DE RÉALISATION	5	17/12/2020
L	FRAIS D'ÉTUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE LIÉES AU TRAMWAY -	30	17/12/2020
L	TERRAINS NUS ET TERRAINS À BATIR	15	17/12/2020
L	BATIMENTS DE BONNE QUALITÉ	50	17/12/2020
L	BATIMENT ADMINISTRATIF	50	17/12/2020
L	BATIMENTS DE BONNE QUALITÉ - DÉPOTS DE BUS	50	17/12/2020
L	BATIMENTS DE BONNE QUALITÉ - CENTRE DE MAINTENANCE DU TRAMWAY	60	17/12/2020
L	BATIMENTS DE BONNE QUALITÉ - LOCAUX TECHNIQUES - POSTES DE	20	17/12/2020
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE CONSTRUCTION	15	17/12/2020
L	INSTALLATION GÉNÉRALES, AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS	15	17/12/2020
L	BATIMENTS CONSTRUITS SUR SOL D'AUTRUI	50	17/12/2020
L	COMMUNICATION NON AFFECTÉE A UN PROJET	5	17/12/2020
L	PHOTO	5	17/12/2020
L	MATERIEL INFORMATIQUE (ECRAN - IMPRIMANTE - PC ...)	4	17/12/2020
L	MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	17/12/2020
L	MATERIEL DE VIDEO (HORS VIDEO SURVEILLANCE)	5	17/12/2020
L	APPAREILS SPÉCIFIQUES	10	17/12/2020
L	PETIT MATERIEL	10	17/12/2020
L	MATERIEL DE BUREAU	5	17/12/2020
L	MOBILIER DE BUREAU	10	17/12/2020
L	MOBILIER URBAIN	10	17/12/2020
L	VÉHICULE D'EXPLOITATION HORS TRAMWAY acquis avant le 01/01/2020	10	17/12/2020
L	VÉHICULE D'EXPLOITATION HORS TRAMWAY acquis à dater du 01/01/2020	15	17/12/2020
L	VÉHICULE D'EXPLOITATION DE TRAMWAY acquis avant le 01/01/2020	20	17/12/2020
L	VÉHICULE D'EXPLOITATION DE TRAMWAY acquis à dater du 01/01/2020	30	17/12/2020
L	AUTRES VÉHICULES (UTILITAIRE, TOURISME, 2 ROUES)	5	17/12/2020
L	MATERIEL EMBARQUÉ acquis avant le 01/01/2020	5	17/12/2020
L	MATERIEL EMBARQUÉ acquis à dater du 01/01/2020	15	17/12/2020
L	ABRIBUS STATIONS VOYAGEURS	15	17/12/2020
L	ABRIS VÉLO	15	17/12/2020
L	PARCS RELAIS	30	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - TUNNEL FERROVIAIRE	60	17/12/2020
L	OUVRAGES ,INFRASTRUCTURES - PLATEFORME DU TRAMWAY	60	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - VOIES FERRES / RESEAUX DIVERS DU	60	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - APPAREILS DE VOIES	20	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - LIGNES AÉRIENNES DE CONTACT	20	17/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - ASSAINISSEMENT DU RESEAU TRAMWAY	50	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - EQUIPEMENTS DIVERS	15	17/12/2020
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - ECLAIRAGE TUNNEL FERROVIAIRE COURANTS	15	17/12/2020
L	INSTALLATIONS TECHNIQUES - RÉSEAU D'ARROSAGE	15	17/12/2020
L	INSTALLATIONS TECHNIQUES - SYSTÈME RÉCUPÉRATION ENERGIE	20	17/12/2020
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISÉES - SYSTÈME BILLETIQUE ET	15	17/12/2020
L	SYSTÈME D'INFORMATION AUX VOYAGEURS	15	17/12/2020
L	SYSTÈME RADIO ET ÉQUIPEMENTS FIXES	15	17/12/2020
L	SYSTÈME TÉLÉPHONIE	15	17/12/2020
L	SYSTÈME SONORISATION	15	17/12/2020
L	SYSTÈME CHRONOMÉTRIE ET SES ÉQUIPEMENTS	15	17/12/2020
L	GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE ET RÉCEPTEURS	15	17/12/2020
L	RÉSEAU MULTISERVICE DE FIBRE OPTIQUE	15	17/12/2020
L	MATERIEL ET EQUIPEMENT VIDEO SURVEILLANCE	10	17/12/2020
L	SYSTÈME WI FI ET SES ÉQUIPEMENTS	15	17/12/2020
L	SYSTÈME BANCAIRE ET SES ÉQUIPEMENTS	15	17/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 015 601,00	8 015 601,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 371 079,00	6 371 079,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 371 079,00	5 371 079,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 644 522,00	1 644 522,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 644 162,00	1 644 162,00
020	Dépenses imprévues	360,00	360,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 015 601,00	0,00	0,00	8 015 601,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 046 428,00	III 14 046 428,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 046 428,00	14 046 428,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	42 050,00	42 050,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	45 485,00	45 485,00
28121	Aménagement Terrains nus	172 354,00	172 354,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	652 674,00	652 674,00
28128	Aménagement Autres terrains	570 158,00	570 158,00
28131	Bâtiments	394 529,00	394 529,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 719 270,00	1 719 270,00
28138	Autres constructions	268 052,00	268 052,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	448 674,00	448 674,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 400 749,00	2 400 749,00
28153	Installations à caractère spécifique	602 971,00	602 971,00
28154	Matériel industriel	258 343,00	258 343,00
28155	Outillage industriel	230 103,00	230 103,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	4 823 068,00	4 823 068,00
28157	Aménagements des matériels industriels	463 633,00	463 633,00
28181	Installations générales, agencements	342 747,00	342 747,00
28183	Matériel de bureau et informatique	56 662,00	56 662,00
28184	Mobilier	4 057,00	4 057,00
28188	Autres	39 849,00	39 849,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	511 000,00	511 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	14 046 428,00	0,00	0,00	0,00	14 046 428,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	8 015 601,00
Ressources propres disponibles	IV	14 046 428,00
Solde	V = IV – II (6)	6 030 827,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572	Subvention de fonctionnement	Financement des études préliminaires pour suppression de la bifurcation Harfleur	SNCF RESEAU	Entreprises	32 817,00
6574	Subvention d'exploitation aux personnes de droit privé	Fonctionnement annuel	COMITE DE ŒUVRES SOCIALES ET DE LOISIRS	Association	2 416,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
TRAN03 Divers investissements	1 512 891,00	0,00	1 512 891,00	243 726,00	6 263,00	1 262 902,00
TRAN01 Divers investissements sur le réseau de transport	22 319 300,00	0,00	22 319 300,00	5 888 967,00	5 824 607,00	10 605 726,00
TRAN04 Nouvelle ligne de tramway	319 835 915,00	0,00	319 835 915,00	2 174 028,00	6 757 219,00	310 904 668,00
TRAN02 Programme de renouvellement du parc autobus	25 000 000,00	0,00	25 000 000,00	1 400 000,00	6 942 282,00	16 657 718,00
215MTP03 Programme de renouvellement parc autobus et minibus	17 813 590,00	0,00	17 813 590,00	17 419 765,00	0,00	393 825,00
217MTP03 Réseau transport - investissements divers	12 048 761,00	0,00	12 048 761,00	8 022 626,00	0,00	4 026 135,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	3,60	1,91	5,51
ADJT ADM PPAL 1CL	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRIT.	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,91	2,91
REDACTEUR PPAL 1CL	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
REDACTEUR PPAL 2CL	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJT TECH PPAL 1CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNI. PPAL 1CL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	6,60	1,91	8,51

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	0444	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATTACHE	A	ADM	0469	0,00	A 3-11	CDD
ATTACHE	A	ADM	0868	0,00	A 3-11	CDD
ING. EN CHEF HC	A	TECH	HEB3	0,00	A 3-11	CDD
REDACT.	B	ADM	0388	0,00	A 3-11	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
16/11/2017 - Affermage	LIA LES LIGNES DE L'AGGLO	TRANSDEV LE HAVRE	SASU	71 013 254.00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
11/06/2020 - Fonctionnement annuel	SNCF MOBILITES TER NORMANDIE	SNCF MOBILITES	EPIC	1 904 940.00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 129

Nombre de membres présents : 94

Nombre de suffrages exprimés : 113

VOTES :

Pour : 101

Contre : 11

Abstentions : 1

Date de convocation : 08/12/2022

Présenté par (1) Jean Louis Rousselin,

A Carré des Docks le 15/12/2022

(1) Jean Louis Rousselin,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Carré des Docks, le 15/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Madame Agnès CANAYER	
Madame Anne-Virginie LE COURTOIS	
Madame Annie CHICOT	
Madame Caroline LECLERCQ	
Madame Christine CORMERAIS	
Madame Christine DOMAIN	
Madame Christine MOREL	
Madame Clotilde EUDIER	
Madame Corinne CHATEL	
Madame Emilie MASSET	
Madame Fabienne DELAFOSSE	
Madame Fabienne MALANDAIN	
Madame Fanny HEUZE	
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINO	
Madame Gaëlle CAETANO	
Madame Isabelle CREVEL	
Madame Laëtitia DE SAINT NICOLAS	
Madame Malika CHERRIERE	
Madame Marie-Laure DRONE	
Madame Martine VIALA	
Madame Monique BERTRAND	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Madame Nadège COURCHE	
Madame Nathalie NAIL	
Madame Oumou NIANG-FOUQUET	
Madame Solange GAMBART	
Madame Stéphanie DE BAZELAIRE	
Madame Stéphanie MINEZ	
Madame Valérie PETIT	
Madame Virginie LEMAITRE-LADOUCE	
Madame Virginie VANDAELE	
Monsieur Alain FLEURET	
Monsieur Alain RENAUT	
Monsieur Alban BRUNEAU	
Monsieur André BAILLARD	
Monsieur Anthony GUEROUT	
Monsieur Antonin GIMARD	
Monsieur Augustin BŒUF	
Monsieur Aurélien LECACHEUR	
Monsieur Bruno BOUTEILLER	
Monsieur Bruno LOZANO	
Monsieur Carol GONDOUIN	
Monsieur Christian GRANCHER	
Monsieur Cyriaque LETHUILLIER	
Monsieur Daniel LEMESLE	
Monsieur Denis GREVERIE	
Monsieur Didier SANSON	
Monsieur Dominique BELLENGER	
Monsieur Edouard PHILIPPE	
Monsieur Emmanuel DIARD	
Monsieur Eric MABIRE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur Etienne PLANCHON	
Monsieur Florent SAINT-MARTIN	
Monsieur François AUBER	
Monsieur Frédéric BASILLE	
Monsieur Gilles BELLIERE	
Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE	
Monsieur Jacques MARTIN	
Monsieur Jacques TETARD	
Monsieur Jean- Luc HEBERT	
Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE	
Monsieur Jean-Louis MAURICE	
Monsieur Jean-Louis ROUSSELIN	
Monsieur Jean-Luc FORT	
Monsieur Jean-Marie JEANNE	
Monsieur Jean-Michel ARGENTIN	
Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE	
Monsieur Jean-Pierre LEBOURG	
Monsieur Jean-Pierre LEDUC	
Monsieur Jérôme DUBOST	
Monsieur Laurent GILLE	
Monsieur Laurent LANGELIER	
Monsieur Laurent LOGIOU	
Monsieur Ludovic CARPENTIER	
Monsieur Madjid NASSAH	
Monsieur Marc GUERIN	
Monsieur Marc-Antoine TETREL	
Monsieur Michel RATS	
Monsieur Noureddine CHATI	
Monsieur Olivier COMBE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur Olivier LEMAIRE	
Monsieur Olivier VALIN	
Monsieur Pascal LACHÈVRE	
Monsieur Pascal LEPRETTRE	
Monsieur Patrick BUSSON	
Monsieur Patrick FONTAINE	
Monsieur Philippe DURECU	
Monsieur Philippe TOUILIN	
Monsieur Pierre BOUYSSSET	
Monsieur Pierre MICHEL	
Monsieur Raphaël LESUEUR	
Monsieur Régis DEBONS	
Monsieur Seydou TRAORE	
Monsieur Thibaut CHAIX	
Monsieur Yann ADREIT	
Monsieur Yves HUCHET	

Certifié exécutoire par (1) Jean Louis Rousselin, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/12/2022, et de la publication le 22/12/2022

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.